

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Référence du dossier : 1/21/04792

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme introduite par **ASSF Bernard et Michaël LEFEVRE**.

Le terrain concerné est situé à **7181 Arquennes - Avenue de Grand'Peine** et cadastré division 3, section C n°103A, 104B.

Le projet consiste en **démolition d'un hangar vétuste et construction d'un double hangar** et présente les caractéristiques suivantes : **soumis à annonce de projet en vertu de l'Art. R.IV.40-2. § 1er. 2° la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions ;**

Le dossier peut être consulté durant la période d'annonce de projet au Service urbanisme de la Commune de Seneffe - Rue des Canadiens, 17 : **le lundi, mercredi et vendredi de 08 h à 12 h et le mardi de 08 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 (et de 16 h 30 à 19 h uniquement sur rendez-vous pris au plus tard 24 h à l'avance) et fermé le jeudi.**

Mesures liées au COVID 19 : les bureaux ne sont accessibles que sur rendez-vous.

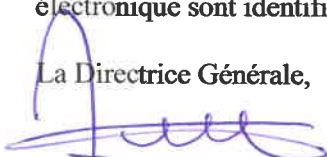
Le bureau du Conseiller en Aménagement du Territoire et en Urbanisme chargé de donner des explications sur le projet se trouve au Service urbanisme de la Commune de Seneffe - rue des Canadiens, 17.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal du **29 MARS 2021** au **14 AVR. 2021** au Collège communal par télécopie, par courrier électronique ou par courrier normal aux adresses suivantes :

- Administration communale - Rue Lintermans, 21 à 7180 Seneffe
- fax : 064/52.17.41
- courriel : urbanisme@seneffe.be

Sous peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés ; les envois par courrier électronique sont identifiés et datés.

La Directrice Générale,



Dominique FRANCO



La Bourgmestre,



Bénédicte POLL

Administration générale

Rue Lintermans, 21 - 7180 Seneffe
Tél : 064/52.17.00 - Fax : 064/52.17.05
E-mail : commune@seneffe.be
<http://www.seneffe.be>

Service Urbanisme

Votre correspondant : Marie WAUTERS
Rue des Canadiens, 17 - 7180 Seneffe
Tél : 064/52.17.45
E-mail : urbanisme@seneffe.be